L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 16 FEVRIER 1883. 56me Année.

Entered at the Post office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS

VENDREDI, 16 FEVRIER 1883.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Edition quotidienne.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

Edition du Dimanche.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

Edition hebdomadaire.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

Ventes à l'encan

Par Stern & Co, dans leurs salles d'encan, boîtes, ameublements bradequins

LA CULTURE DE LA SOIE.

LA SITUATION.

Est-il donc écrit que la Louisiane se laissera éternellement distancer dans les questions industrielles, qui ont actuellement, nous devons le dire, le don de passionner le Sud? Nous hésitons, nous tâtonnons; nous retournons, cent fois, un projet dans tous les sens, avant de prendre une résolution à son égard; quand nous l'avons adopté, nous apportons, dans son exécution, mille réserves, mille timidités; trop souvent, nous en sommes encore au point de départ, quand d'autres ont fait un bon tiers du chemin à parcourir. A force de vouloir être prudents et sages, nous en arrivons à perdre presque toujours les bonnes occasions, et après avoir manqué le coche, comme dit le proverbe, nous reprochons amèrement au ciel d'avoir laissé partir ceux qui n'ont pas hésité à le prendre, et que nous apercevons, devant nous, dévorant l'espace. Le peuple américain vent qu'il se manifeste de l'initiative, beaucoup d'initiative autour de lui; à ceux qui en déploient, il ne ménage ni ses respects ni son estime, et le peu que que nous en montrons fait qu'il détourne peu à peu ses regards de nous, pour les reporter ailleurs. Voyez quel état il fait de la Georgie qui a, en effet, à son actif d'étonnants progrès industriels, et comme il a sans cesse les yeux fixés sur elle!

C'est dans un journal du Nord que nous trouvons les réflexions suivantes à l'endroit de cet Etat: "La Georgie avait, en 1870, 34 fabriques de coton; en 1880, elle en possédait 40 et, en 1882, 53, ce qui indique une augmentation "de 60 pour cent," et ceci encore, "en 12 ans, le nombre de bras employés dans les fabriques de Georgie s'est accru de 2846 à 10,434, c'est-à-dire de 265 pour cent, et la valeur des produits de $3,649,973 à $10,000,000."

Voilà ce qui peut s'appeler aller de l'avant. Pourquoi n'en faisons-nous pas autant chez nous? Sommes-nous moins bien partagés que la Georgie? Ne sommes-nous pas privilégiés qu'elle, au contraire? et n'est-ce pas précisément parce que le ciel nous a trop prodigué ses manne bienfaisante, que nous comptons un peu trop sur sa générosité, et pas assez sur notre travail et notre initiative?

Si nous nous livrons à ces réflexions, c'est qu'elles s'appliquent admirablement à l'industrie de la soie qui ne nous promet que richesse et bien être. Et, cependant nous hésitons encore à l'adopter; nous n'osons pas; c'est à qui n'attachera pas le grelot, chacun attend que son voisin commence: "Il faut voir" c'est le mot dont on se sert tous les jours.

Qu'on nous permette de le dire: cela est tout vu pour le Mississippi, qui possède de vastes plantations où l'on élève le ver à soie, et qui ne se laisse arrêter par aucun obstacle imaginaire. Cela est tout vu pour le Kansas, où l'on trouve la plus grande magnanerie de l'Amérique.

La situation est telle, que l'on a déjà songé, au Congrès, à frapper d'un droit d'entrée les cocons de l'étranger, et la mesure sera très certainement votée, le jour où le Sud sera devenu un marché important de cocons et de soie brute, le jour où les fabricants de soieries du Nord pourront compter sur lui pour alimenter leurs manufactures.

Nous avons donc tout intérêt à transformer le Sud, la Louisiane, en pays producteur de la soie; et nous le pouvons, sans nuire à nos cultures, à nos industries existantes, celle du sucre, celle du coton. Ce n'est qu'une ressource nouvelle qui vient s'ajouter à celles que nous possédons déjà.

Qui peut nous faire hésiter à cet égard? Tout le monde sait que l'élevage du ver à soie dépend de l'abondance et de la qualité du mûrier blanc, dans les pays où l'on se livre à cette industrie; or, où trouver un sol, un climat plus propices que les nôtres à cette culture? Les moindres pouteres rapportent la première année de quoi entretenir une magnanerie convenable; au bout de trois ou quatre ans, on a de véritables arbres, et rien ne s'oppose plus à ce qu'on donne un vaste essor à l'élevage.

Quant à la qualité de la soie produite dans la vallée du Mississipi, elle a été reconnue, jusqu'ici, excellente, et bien des pays nous l'envient.

Comme le disait dernièrement M. McKettrick, un éleveur émérite, devant l'Association des Planteurs de Coton d'Amérique, les œufs de notre pays sont fort recherchés en Europe—ce qui est très-vrai; et les personnes qui, parmi nous, s'occupent de la question, savent que c'est ici même, à deux pas de la Nouvelle-Orléans, que le gouvernement d'une contrée de l'Ancien Monde, grande productrice de la soie, s'est adressé, il y a un certain nombre d'années, pour régénérer chez lui la graine des vers, qu'une série d'épidémies avait abâtardie.

Nous devons ajouter, avec le même M. McKettrick, que nos cocons, ceux du Sud, sont aussi fort estimés en Europe. Nous en avons eu la preuve sous les yeux, nous avons lu la réponse des experts du Midi de la France, à l'envoi qui leur avait été fait d'échantillons de cocons.

Voici encore un fait curieux à constater, et qui prouve avec quelle facilité, à quel bon prix, peuvent s'opérer chez nous l'élevage du ver et la production du cocon; le fait s'est passé en plein Congrès.

Le sénateur Morgan, demandait, il y a trois ou quatre jours, que l'entrée des cocons de soie, aux Etats-Unis, fût frappée d'un droit de 10 pour cent, et M. Ingalls lui répondait que l'établissement de ce droit était inutile. La ferme la plus considérable qui se consacre à cette production, disait-il, est située dans le Kansas; et, ses propriétaires ne comptant nullement à se couvrir d'une protection, dont ils peuvent parfaitement se passer.

Nous nous plaignons, tout à l'heure, des hésitations regrettables de notre population, de son absence d'initiative, en fait d'industrie. Il y a pourtant, parmi nous, des gens pleins d'énergie, pleins d'activité, et animés d'un remarquable esprit d'entreprise. Ils travaillent dans l'ombre et n'en font pas de plus mauvaise besogne; ils sont peu nombreux, mais ils remplacent la quantité par la qualité. Plus d'une excellente magnanerie s'élève dans nos environs, et le jour n'est peut-être pas loin, où nous pourrons annoncer l'ouverture d'une filature, pourquoi pas d'une fabrique de soie, à la Nouvelle-Orléans. Ce n'est probablement plus qu'une affaire de quelques mois, peut-être même, de quelques semaines.

Si, avant de se lancer dans cette industrie, on veut absolument "voir", eh bien, on "verra".

Nous avons sous les yeux le No 5 de la *Démocratie Croyante*, rédigé et édité par le Dr C. Testut. Nous y trouvons un excellent article sur le *Vieux Temps*, une peinture des mœurs de Judie; une jolie pièce de vers intitulée l'*Horloge* et un portrait chaleureux et vivement coloré de feu Alexandre Dimitry, par le poète prêtre, Adrien Rouquette.

Le Dr Testut annonce que son journal devient mensuel à partir de ce numéro, et qu'il ne paraîtra plus désormais que le 15 de chaque mois. Les fatigues du portage de ces exemplaires ainsi que les courses auxquelles il est obligé de se livrer pour recueillir des abonnements et des annonces, le forcent à prendre cette mesure, on ne peut plus regrettable pour le lecteur.

Une œuvre nouvelle de M. Jules Simon.

Le *Journal des Débats*, du mardi, 30 janvier, annonçait que M. Jules Simon ferait paraître, le mercredi prochain, à la librairie Calmann Levy, une œuvre nouvelle, sous ce titre: *Dieu! Patrie! Liberté.* La grande feuille de Paris se proclamait heureuse d'en publier la préface.

L'auteur, après y avoir dit qu'une trentaine, peut-être un peu plus d'une trentaine, de membres du Parlement français et lui, ont été obligés, par leur raison, par leur conscience, pour la fidélité à leur passé, à se séparer, momentanément, de leurs amis politique, à l'occasion de la loi sur l'enseignement supérieur, persuadés que si la liberté religieuse était menacée en France, la liberté de penser et toutes les libertés—seraient en péril—termine ainsi, en s'adressant à la majorité:

Nous savons bien qu'au début de toutes les folies on a crié qu'on voulait tout maintenir et tout respecter, comme on crie: Vive la ligne! au début de toutes les guerres civiles. Vous parlez en sages, mais vous obéissez aux fous, qui parlent et agissent en fous; et nous les redoutons, parce que, la force qu'ils n'auraient pas, vous la leur donnez.

Vous avez combattu, contre eux, l'amnistie, et vous l'avez faite. Vous avez combattu, contre eux, la transformation de nos tribunaux en commissions judiciaires, et vous êtes au train de la préparer de vos propres mains. Vous avez combattu, contre eux, l'affaiblissement systématique de notre armée par la diminution du temps de service, et vous voterez cette diminution. Vous avez combattu, contre eux, au moins comme inopportun, le rétablissement du divorce, et vous allez le voter. Vous avez combattu, contre eux, la guerre au christianisme, et vous la ferez, vous la faites déjà, sous leurs ordres. Vous combattez le prêtre, de peur qu'il ne soit clérical, et le philosophe spiritualiste, de peur qu'il ne ramène le prêtre. Vous avez commencé par laïciser l'Ecole, et puis vous l'avez neutralisée. Vous confondez la négation des croyances avec la liberté de penser, qui est précisément tout le contraire. Vous abaissez le législateur, vous énervez le juge, vous supprimez le soldat; et c'est le moment que vous choisissez pour supprimer aussi les croyances. Vous les pourchassez jusque dans les campagnes, comme s'il vous fallait, après la Commune, de l'acquerre. C'est un étranger, [illegible] qui vous demande de la France.

Nous montrerons le mal sans pitié, car il faut crier un peu fort pour avoir la chance d'être entendus. On nous dira que nous exagérons. Eh! tant mieux, si ce reproche est fondé: ce n'est pas l'exagération qui est périlleuse, c'est le silence qui est criminel. On promettra, une fois de plus, de s'arrêter en chemin. C'est une promesse qu'on a fait bien souvent, qu'on a toujours enfreinte, et qu'on enfreindra toujours, parce qu'on a le malheur d'obéir à ceux qu'on devrait gouverner.

Nous voudrions faire aimer la république; vous pensez uniquement à la faire craindre. Nous voudrions la faire désirer; vous voulez qu'on la subisse. Nous tenons à donner de la sécurité, de la stabilité aux intérêts privés, à assurer l'indépendance des citoyens, à leur inspirer l'amour de l'indépendance, à leur en faciliter la pratique, à développer, à favoriser par tous les moyens l'esprit d'initiative et l'esprit d'association; vous êtes au contraire préoccupés de ce que vous appelez les droits de l'Etat et l'unité morale de l'Etat. Vous allez jusqu'à craindre la diversité des croyances, sans vous apercevoir que, sous ce nom, c'est la liberté elle-même qui vous fait peur. La neutralité que vous voulez imposer aux écoles de l'Etat, et, par voie de conséquences, à l'Etat lui-même, est quelque chose de plus humiliant et de plus débilitant que le nihilisme; car c'est l'indifférence en matière de religion et en matière de philosophie. Il n'y a que les fortes croyances et la pleine possession de soi-même qui fassent les grands citoyens et les grands peuples. Nous en appelons contre vous à Dieu et à la liberté. Nous parlerons, au pays et aux majorités qui nous gouvernent, des devoirs envers Dieu, que l'Assemblée constituante a proclamés en 1790, que nous, constituants de 1848, nous avons solennisé de nouveau, au milieu du triomphe universel, et qu'on a eu peur d'écrire dans la loi, en 1881; nous montrerons qu'on n'a pas le droit de se porter pour héritiers de la Révolution française, quand on n'a appris à son école qu'à haïr et à détruire.

Paris, novembre 1882.

Le Pionnier de l'Assomption, Le., du 10 février:

Le temps s'étant maintenu au beau, toute la semaine, les travaux d'ensemencement ont fondement avancé sur les habitations.—Le plant de canne est généralement bien conservé; quant aux souches, qui déjà commencent à bien *lever*, elles sont très bonnes et promettent de bien rapporter.

—Le bayou a rapidement monté toute la semaine. L'eau est maintenant presqu'au niveau du chemin. Il est plus que temps de consolider les levées et de boucher les coupes si on veut prévenir tout accident.

—Le jeune Sam Blanchard, sur la condition duquel on a eu pendant quelques jours quelque espoir, a succombé vendredi matin à la blessure que lui avait infligée, dans la malheureuse affaire que nous avons relatée dans notre dernier numéro. M. Léo Savoie. Sur nouvel affidavit, le juge Knobloch a ordonné l'arrestation de Léo, qui était sous caution de $1,000 pour homicide.

Un nombre immense de parents et d'amis du jeune Sam assistait le lendemain à ses funérailles qui ont eu lieu à l'église catholique de Paincourtville.

—L'Assumption, commandé par notre brave ami Pierre Charlet, et le H. J. Dickey, sous le commandement du capitaine A. Dugas, le vétéran des "steamboatmen," sont les seuls steamers qui desservent le Bayou. Le Peninah et le Belle ont cessé, paraît-il, de venir.

Compagnie de Fabrication de Glace de la Louisiane.—Nous publions dans le numéro de ce jour l'avis officiel de cette compagnie annonçant la composition de son nouveau Conseil de Direction. Cette composition, disons-le, est des meilleures; nous y trouvons des noms de financiers et de négants qui sont autant de garanties pour la compagnie, d'une prospérité exceptionnelle et durable. L'avis porte la signature de M. Jos Fitz, qui, nous sommes heureux de le dire, est maintenu au fauteuil de secrétaire de la compagnie, titre non moins mérité dans nos bons offices.

Une leçon d'épouvantail.

Depuis l'inauguration des concours d'épouvantail, nombre de mots neufs devenus très nombreux, sont qui, précédemment, étaient relativement inconnus. Par exemple, nous trouvons Antiseptic, vendant dans [illegible] et arrêtant toute fermentation et toute décomposition; et Anesthetic; anesthésie. Il y a aussi Antipyretic, qui vient d'être ajouté: l'antipyrine est le chef-lieu d'œuvres. Ces trois mots, si souvent mal prononcés, signifient trois des termes ordinaires d'un remède qui guérira plus d'une maladie mauvaise; c'est le chloryle pressant sur l'oyl-ion, qui, pressant comme seulement immédiatement et pressant comme guérissant le Rhumatisme, la Goutte et le Névralgie.

THEATRE DE L'OPERA.

C'est ce soir qu'a lieu la soirée au bénéfice de l'Armée du Tennessee. Nous avons déjà dit que le programme porte le deuxième acte de *Guillaume Tell*, le deuxième acte d'*Aida*, les deuxième et troisième actes des *Huguenots* et *au Couvent*.

Ceux qui assisteront à cette représentation, auront la bonne fortune d'entendre trois ouvrages de genres divers, où paraît la tête de troupe de l'opéra et de l'opérette; et enfin les heureux peuvent espérer de gagner l'un des 50 riches lots que les organisateurs de cette fête ont mis en loterie, dont un billet accompagnera chaque carte d'entrée.

Demain au Matinée *Mme l'Archiduc*, et le soir reprise de *L'Africaine*, au bénéfice de M. Delrat.

Grand Concert Sacré.

Le Concert qui sera donné, après demain soir, dimanche, à la Cathédrale St-Louis, sera tout un événement. En effet au beau Chœur de l'église, conduit par MM. Cartier et Kitsiger, se sont adjoints des amateurs et aussi les artistes les plus marquants de la troupe de l'Opéra; Mmes Bernardi, Hasselmans, Fouquet; MM. Tournié et Delrat.

En voici le programme: Entrée d'orgue—*Ainsi Porpo* (Hummel) par Mlle Hasselmans; *Solo* de violoncelle, par M. Tournié; *Crucifixus* (Faure) par Mlle Hasselmans et M. Delrat; *Méserie* (Braga) par Mme Bernardi, avec accompagnement de violoncelle par M. Tournié; *Bon Pesis* (Donizetti) par Mlle Fréneaux et M. Rossi; *Inflammatus* (Rossini) par Mlle Hasselmans et le Chœur; *Célébrons le Seigneur!* (Rupès) par M. Delrat; *Quis est homo* (Rossini) par Mlle Fouquet et Mme Bernardi; *O Salutaris* (Gounod) par MM. Médyé, Vullier, Bremer et Lavillebeuvre; *Sonate Maria* (Faure) par Mme Bernardi, avec accompagnement de violoncelle par M. Tournié; *Gloria* (Cherubini) par le Chœur.

On en conviendra, pareil programme est de nature à exercer une puissante influence sur tous ceux qui aiment l'art, car morceau et exécutants promettent deux ou trois heures charmantes. Donc le concert lui même, auquel on sera admis pour la minime somme de 50 cents, suffirait à remplir surabondamment l'église. Mais ajoutons, néanmoins, que le produit de cette soirée est destiné à couvrir les frais de la Station du Carême.

Chaque année rien n'est négligé pour que cette station ait le caractère imposant qui lui convient, et nous avons, entr'autres, la visite d'un prédicateur de distinction. Or ces dépenses sont onéreuses, et on le sait le Diocèse n'est pas riche. Il importe donc qu'on allège quelque peu ces responsabilités, ses charges, et voici venir une occasion de le faire. On s'empressera de la saisir, nous n'en avons aucl doute.

Académie de Musique.—Programme renouvelé où l'on verra, dans leurs mille et une spécialités les Minstrels de la troupe Barlow, Wilson & Co. Nous avons plusieurs fois parlé du quintette qu'on y remarque; ajoutons qu'il y a là un chanteur, M. C. Bevens, qui est bien certainement le ténor le plus distingué du minstrelisme américain.

Lundi, 19 février, *Hazel Kirke*, cette pièce si émouvante, tant de fois applaudie ici et partout. Elle sera jouée par la magnifique troupe du Madison Square Theatre, de New York.

Theatre St-Charles.—Dimanche début de la charmante actrice Mme Annie Pixley. Elle paraîtra dans *Zara*, pièce à grand effet et à spectacle, que vient d'écrire expressément pour elle M. Fred. Maraden.

Grand Opera House.—La pièce *Princess of Paris* (*Princesse de Bagdad*) sera répétée ce soir avec Mlle Rose Eytinge dans le rôle principal. Ce nom suffit; ajoutons néanmoins que la pièce, du reste fort jolie, est un excellent entourage.

La dépêche suivante a été reçue, hier, par M. Payto, junior:

Louisville, Ky., 15 février,
3 heures de l'après-midi.

Le chemin de fer du Chesapeake et Ohio est la seule ligne qui fasse le service, conformément au tableau régulier des arrivages et des départs.

Donnez-en avis au public.

Signé J. C. Gruer,
Agent-Général.

On lit, dans la *Gazette de Bruxelles*:

"Le département de la guerre a fait mettre à l'essai pendant plusieurs années des effets d'habillement imperméabilisés au moyen d'un liquide d'aluminie. Cet essai et des expériences médicales faites avec le plus grand soin ont démontré que l'imperméabilisation ainsi pratiquée est d'une innocuité absolue pour les hommes; que les draps soumis au procédé essayé sont parfaitement imperméables à l'eau et laissent néanmoins passer par le tissu les fluides de la transpiration; que cette imperméabilisation se maintient complète pendant deux ans, et qu'elle se conserve avec plus ou moins d'intensité jusqu'à la quatrième incluse.

"Enfin, l'analyse chimique, corroborée par l'expérience, a prouvé que le liquide employé ne contient absolument rien qui puisse nuire à l'étoffe ni en altérer ou modifier d'aucune façon la couleur ou la nuance. Un atelier organisé spécialement au corps de discipline et de correction, à Vilvorde, pendant les années 1880-81, à l'imperméabilisé, pour différens régiments, plus de 10,000 mètres de drap avec un succès tel que des pièces chiffonnées et souillées qui avaient été réapprêtées à deux ou trois reprises dans un établissement industriel, ont conservé une imperméabilité complète malgré le ringage ou le lavage auquel elles avaient été soumises.

"Toutefois, il a fallu renoncer à faire imperméabiliser les draps à Vilvorde, l'apprêt exigeant un outillage considérable. Mais, en renonçant à faire imperméabiliser les draps par l'armée elle-même, le département de la guerre a résolu de faire pratiquer cette opération par les entrepreneurs pendant le cours de la fabrication de ces étoffes, et il a décidé qu'à l'avenir tous les draps: bleu, vert, marengo et gris-beige, ainsi que les draps bleu et gris de gendarme seraient rendus imperméables. Le cahier des charges de 1883 impose cette obligation aux adjudicataires sans augmentation de prix."

L'idée de creuser un tunnel sous la Manche remonte à 1874. L'idée de jeter un pont sur le Mancan, d'après le projet de M. Boutet, date de quinze ans. Après des vicissitudes diverses, le tunnel paraît enterré pour le moment; mais voilà que le pont revient sur l'eau.

C'est M. V. de Saint-Anne qui ramène sur cette question l'attention de l'Académie des sciences.

Sa communication rappelle bien des points déjà connus; la faible profondeur du détroit, le banc de Varne et celui du Colbart, situés seulement à 4 mètres sous l'eau, et placés au milieu du détroit, les ponts tubulaires de 200 mètres de portée, etc.

Mais il y a un point nouveau; c'est que la Compagnie n'a pas hésité à proposer, pour les meilleurs travaux de sondage et d'explorations préparatoires, deux prix: l'un de 100,000 fr., et l'autre de 25,000 fr.

Cela, c'est un moyen pratique d'attirer le monde; et comme M. V. de Saint-Anne demande à l'Académie des sciences que cette communication soit portée "à la connaissance des gouvernements et des ingénieurs de tous les pays," il y a tout lieu de croire que l'attention publique va se tourner de ce côté, et que le projet du pont de la Manche va sortir de la période des tâtonnements pour entrer enfin dans la période d'action.

Du Dr S. W. Hunter, Baltimore, Maryland.

"Ayant eu occasion de faire usage de Cordon's Liquid Beef Tonic, je me plais à le recommander comme une excellente préparation étant à la fois un aliment et un tonique, et possédant sous ce double rapport des propriétés non arquables qui rident le sang, fortifient le système et ressuscitent la vigueur. (Rapporter vers le nom,—COLDIN' n'a n'pressa pas d'autres spécifications pharmaceutiques.

La première Chambre hollandaise a adopté, par 21 voix contre 18, le projet tendant à creuser un nouveau canal à l'embouchure de la Meuse.

Nouvelles Télégraphiques.

Paris, 11 février.—Hier au sénat M. Challemel-Lacour, républicain, a combattu la proposition tendant à repousser le projet de loi d'expulsion. Il a dit que le gouvernement devait être armé, puisque le chef des partis ennemis de la République ne désarmait pas M. Bethélémy Saint-Hilaire, présidant de la commission, a combattu le projet de loi. Il a dit qu'il regrettait de voir la République sortir du sentier de la tolérance. Le gouvernement, a-t-il ajouté, devrait proposer une mesure générale, et non une mesure dirigée contre des individus. M. Devès, ministre de la justice, a répondu que les princes d'Orléans avaient reconnu la générosité de la République en proclamant leur adhésion au comte de Chambord. Si le gouvernement fermait les yeux aux machinations des royalistes, il déserterait la République. La suite de la discussion a été renvoyée à lundi.

Madrid, 11 février.—Plusieurs banquets ont été donnés aujourd'hui pour célébrer la fête de la République espagnole.

Berlin, 11 février.—La *Reich Zeitung*, journal clérical, dit que le pape, dans sa réponse à la lettre de l'empereur, a déclaré que le droit de l'Etat de protester contre les nominations ecclésiastiques ne saurait être concédé qu'à la condition d'une révision des lois de mai.

Constantinople, 11 février.—Le général Wallace, ministre des Etats-Unis, a protesté contre le maintien des dépôts de pétrole établis à Smyrne et à Constantinople, où tout le pétrole importé en Turquie doit être emmagasiné, les importateurs payant huit pour cent de la valeur pour frais d'entrepôt. M. Wallace déclare que cela équivaut réellement à une élévation des droits d'importation. Il accepterait une transaction faisant une réduction considérable sur les frais d'entrepôt.

Londres, 11 février.—La commission chargée de faire une enquête sur le meurtre de M. Ogle est unanime dans la croyance qu'il a été massacré par des troupes tarques alors qu'il était sans armes et s'occupant d'œuvres charitables.

Les dépêches télégraphiques adressées de Londres, aux journaux américains, disent qu'il ne faut pas s'attendre à la restauration de l'ordre, en Irlande; que les Irlandais se montrent plus implacables que jamais.

La somme nécessaire pour achever le "chemin de fer mexicain national," de Laredo à la ville de Mexico, est entre les mains des entrepreneurs.

Les organes de la protection, de l'Est des Etats-Unis, pressent les ouvriers d'avoir des ensemblées pour protester contre la réduction de certaine droits.

L'agitation agraire a pris, en Ecosse, des proportions alarmantes. Les résistances opposées, en Irlande, par les propriétaires, aux fermiers, se reproduiront-elles en Ecosse? La discussion est très vive; on parle de révolution. C'est un nouveau brandon de discorde jeté entre le peuple et l'aristocratie.

Les journaux de New York racontent, en donnant des détails très précis, l'arrestation de plusieurs employés du bureau du commissaire des jurés, accusés d'avoir formé un *ring*, dans le but d'obtenir de l'argent, par des manœuvres coupables. On avait déjà remarqué que les principaux marchands figurent sur la liste, et qualifiés comme faisant partie du jury, seraient réussi à éviter ce service. On a su, plus tard, qu'ils payaient des sommes assez considérables aux employés du bureau du commissaire du jury. Ce qu'il y a de plus caractéristique dans cette affaire, qui est l'objet de toutes les conversations à New York, c'est que le principal témoin de l'Etat est un nommé W. P. McGrath, qui, pendant assez longtemps, était l'inspirateur et le chef de la bande qu'il dénonce aujourd'hui. La justice est saisie; elle poursuit les coupables, [illegible] d'une amende de $5,000, et des années d'emprisonnement. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette affaire, qui n'est qu'une affirmation nouvelle de la corruption qui règne dans certaines villes, et de l'absence du sens moral chez quelques individus.

The Christian at Work dit que le pape a l'intention de se faire représenter, à Washington, par un ambassadeur.

Nos hommes d'Etat ne brillent guère au Congrès. Jamais encore une pareille assemblée n'avait apporté une indécision plus significative dans le règlement d'une question qui engage l'avenir de nos industries. Il paraît évident aujourd'hui que ce système d'avances suivies de reculades, avait pour but de rendre impossible le vote du projet pendant la session actuelle. On le dit aujourd'hui plus que jamais, de sorte que des discussions, qui ont la prétention de jeter la lumière sur les vrais intérêts engagés, ne sont que jeux d'esprit de la part de nos élus.

Depuis que le Wisconsin a été organisé en Etat, les terres se sont vendues à $1,50 par acre, et de grandes fortunes ont été réalisées en peu de temps. Un projet de loi fixant à $3 le prix de l'acre, a été porté devant la législature d'Etat, et l'assemblée a adopté une résolution pour empêcher les ventes de continuer jusqu'à ce que le changement de prix ait été déclaré légal.

M. Pasteur annonce à l'Académie de médecine de Paris, qu'il a quatre chiens, chez lesquels l'inoculation a été calculée de telle manière, qu'ils ne peuvent plus devenir enragés. Les hommes ne pouvant recevoir l'hydrophobie que d'un animal, le professeur pense que la vaccination de la race canine mettrait fin à la rage.

Le froid a été si vif dans plusieurs parties du Texas, que, du côté de Victoria, un troupeau de 700 animaux a diminué de 500.

Le nombre d'émigrants arrivés à Castle Garden, New York, la semaine dernière, est de 3349.

Le 10 février, Pensacola a été mise en communication directe avec Apalachicola River, par l'achèvement du chemin de fer Pensacola and Atlantic.

Les nouvelles de l'Ouest sont peu favorables. L'inondation gagne du terrain. Elle s'étend, suivant le cours des rivières, et même en remontant le cours l'Etat de l'Indiana, est, en partie, sous l'eau. Jeffersonville, Madison, New Albany, Indianapolis sont envahies et des pauvres familles qui se comptent par milliers, sont dépourvues d'abris et des moyens d'existence. Les appels à la charité, pour secourir tant de victimes, seront nombreuses, comme ils doivent l'être, par le peuple en général.

Un journal de New York annonce l'arrivée, dans cette ville, du jeune duc de Morny, fils de l'ami et confident du dernier empereur. Il vient aux Etats-Unis dans un but de plaisir. Il a tenu à revoir les amis qu'il avait laissés lors de son dernier voyage, en 1880. Dans une entrevue avec un rapporteur du *World*, le duc a refusé de donner son avis sur les affaires de France, mais il a fait l'aveu que le manifeste du prince Jérôme l'avait bien surpris. Après un séjour peu prolongé à New York, le duc, qui est âgé de 21 ans, se rendra à Boston, et peut-être descendra-t-il jusqu'aux Etats du Sud.

Horsford's Acid Phosphate.

Pour excès de travail,

Le Dr G. W. COLLINS, de Tipton, Ind., dit: "Je me suis servi du phosphate avec d'excellents résultats dans les cas de débilité nerveuse occasionnée par un excès de travail dans la saison des chaleurs."

—Un avis inséré, le 26 janvier, au *Journal officiel*, prévient les candidats à l'Ecole spéciale militaire de St-Cyr que, par décision du 22 janvier courant, le ministre de la guerre a fixé à 430 le nombre des élèves à admettre à cette école à la suite du concours de cette année.

Sur 430 élèves, 50 seront affectés à l'infanterie de marine, à leur sortie de l'école en 1883.

Aucune liste supplémentaire ne sera établie pour remplacer les démissionnaires.

Nile-Orléans, 15 février 1883.

MM. les rédacteurs de l'*Abeille*.

Messieurs:

Je viens avec plaisir sur le sujet de mon communiqué du 13 courant, sur la VENTE AU COMPTANT et je trouve, après un examen sérieux, que les ventes à crédit constituent une perte SÉRIEUSE pour l'acheteur au comptant et qu'il est IMPOSSIBLE à une maison vendant autrement qu'au comptant, d'arriver à un BON MARCHÉ RÉEL. Les frais occasionnés par les ventes à compte ouvert sont plus forts que les frais des ventes au comptant, si l'on considère ce qui suit: *tenue des livres, recouvrement, frais extra pour vendeurs, frais de transports, aller et retour, collecteur, intérêt sur le montant vendu, factures, frais de bureau* etc, etc. Tous ces frais sont économisés avec la vente au comptant SEULEMENT. Prenant tout ce qui précède en considération et voulant offrir mes marchandises à un *bon marché complet*, j'annonce respectueusement qu'à partir du 1er mars prochain je ne vendrai que STRICTEMENT AU COMPTANT. Les prix auxquels je vais vendre dès aujourd'hui prouvent qu'en prenant le système ci-dessus, comme principe *absolu* je prends l'intérêt de mes nombreux patrons.

Respectueusement,

Arthur Dubreu.

Le tableau du trafic du chemin de fer du Saint-Gothard établi que, pendant six mois, de juin à novembre 1882, il a été expédié, en Italie, par les bassins houillers de la Westphalie et de Sarrebruck, 19,134 tonnes de charbon.

On commence, en Allemagne, à perdre l'espoir de voir les charbons allemands s'établir en Italie, surtout pour les bassins de la Ruhr. Vu le prix du transport de la Westporalie à Milan, on ne peut pas descendre au-dessous de 29 fr., tandis que les charbons anglais arrivent à Gênes à 21 francs.

Décédé hier, à 5 heures de l'après-midi, à l'âge de 74 ans, PAUL SOR, natif de Nay, Basses Pyrénées, France. Les parents, amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 4 heures et demie. Le corps est exposé rue Dauphine No 266, près Esplanade.

Décédé, le 15 février, à 4 heures du matin, à l'âge de 36 ans, JEAN SAUBIRA, natif des Basses Pyrénées, France. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement priés d'assister aux funérailles qui auront lieu CE MATIN, vendredi, à 11 heures précises. Le convoi partira de sa dernière résidence, rue Barthélemy et St-Jean-Baptiste.

Décédé hier, le 15 février, à 2 1/2 heures P. M., EUGÈNE FABARRÈS âgé de 36 ans, né à Lescungne, Département des Hautes Pyrénées. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 4 heures P. M. Le corps est exposé à l'Aile de la Société Française, d'où le convoi partira.

De la part de son oncle et de son beau-frère, J. M. Loquet.

Société française de bienfaisance et d'assistance mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Décédé hier, à 2 1/2 heures du soir, à l'âge de 36 ans, le Sociétaire EUGÈNE FABARRÈS, né à Lescungne, Département des Hautes Pyrénées.

MM. les Sociétaires, et spécialement ceux de la catégorie de mois de février, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu CETTE APRÈS-MIDI, à 4 heures. Le convoi partira de l'Aile où le corps est exposé.

Par ordre du président.

ANT. CARRIÈRE,
L. Simon, secrétaire. 16 fév—1f

Salle de l'Association Protective et Mutuelle des Bardanières.—No 51 rue Bienville.—Nouvelle Orléans, La., 16 février 1883.—Les officiers et membres de la société Mutuelle sont requis de s'assembler à leur salle, aujourd'hui, à 3 heures P. M., pour assister aux funérailles de leur frère EUGÈNE FABARRÈS.

Par ordre du Président

THEO. BRUTHER,
Secrétaire aux minutes.

GRAND CONCERT SACRE,

A LA CATHEDRALE ST-LOUIS,

Dimanche, 18 février 1883 à 7 1/2 heures P. M.

Par le chœur de la Cathédrale, assisté de Mesdames Bernardi et Hasselmans, de Messieurs Tournié et Delrat et de Monsieur Cartier au compagnateur, pour ouvrir les frais de la Station du Carême.

Prix d'entrée, 50 cents.

16 fév—3f

Bureau de la Compagnie de Fabrication de Glace de la Louisiane. No 56 rue South Front.—Nlle-Orléans. 14 fév. 1883.—A la réunion mensuelle des actionnaires de cette Compagnie, tenue le 7me jour du mois de février 1883, pour l'élection de neuf Directeurs devant servir l'année suivante, MM.

CHAS. T. DUGAZON, DAVID C. McCAN,
D. A. CHAFFRAIX, J. H. MENGE,
C. A. CONRAD, E. F. DEL BORDIO,
H. O. SEIXAS, E. P. LEATHERS,
J. E. AUBRY

ont été choisis; et, à une réunion tenue ce jour, le Conseil de Direction s'est organisé et a élu M. DAVID C. McCAN Président.

JOS. PILIÉ,
16fév—7f Secrétaire.

Avis aux consignataires.—Le vapeur français le "PARIS," commandant Artur commence le déchargement de ce navire AUJOURD'HUI, 16 février, à une heure P. M., au pied de Rue Decatur.

Les consignataires sont priés de faire leurs entrées en douane et de recevoir au plus tôt leurs marchandises, autrement elles seront envoyées aux magasins à leurs frais et risques.

Nulle réclamation en dommage n'sera droit, à moins qu'elle ne soit consignée sur la levée avant livraison de la marchandise.

Aucun colis ne sera livré sans un ordre émanant de nos bureaux, lequel sera donné contre l'encaissement du frêt porté sur connaissement.

FORSTALL, CLAYTON & Cie, Agents.
16fév— No 179 rue Commune

Excellente graine de vers à soie à vendre. S'adresser à M. MAURICE LAFARGUE, Librairie Lafargue à Brierre, coin Royale et Orléans, ch à M. E. Léonard, Mandeville, Post Office. 16fév—6f

---

Bière en bouteille de Budweiser.

Tous les ordres pour cette qualité spéciale de bière favorite seront promptement remplis par le

Anheuser Busch Brewing Association,
DE ST-LOUIS, MO.
16 fév—4f

San Francisco

— A LA —

NOUVELLE-ORLEANS

SALUT!

LE PLUS GRAND ENVOI DE

VIN DE LA CALIFORNIE,

— DE LA —

Maison de Vin la plus importante de la Côte du Pacific

LACHMAN & JACOBI.

Le certificat qui suit convaincra les marchands que nous avons le vin rouge le plus pur et le plus [illegible] du marché:

Laboratoire de Chimie de Jos. Jones, M. D. No. 36 rue Dryades.

Nouvelle-Orléans, 1er février 1883.

Messieurs—Je suis heureux de dire que j'ai examiné à mon analyse chimique minutieuse des échantillons du vin rouge de "Lachman & Jacobi," et que j'en ai obtenu les résultats suivants:

Le vin est pur et ne contient aucune substance délétère ou nuisible à la santé; il possède assez d'alcool pour lui donner du corps. Ces caractéristiques combinées avec un jolie couleur et une saveur agréable en font un breuvage sain et délicieux. Comme tel, j'en recommande la consommation. Respectueusement,

JOSEPH JONES, M. D.,
Professe